



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-MONTJOIE



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Procès-verbal de la cinquième séance ordinaire tenue le lundi 8 juin 2026 à l'école Notre-Dame-de-Montjoie à 16 h 30.

PRÉSENCES :

Madame Christine Rodrigue-Lecours	Parent
Madame Martine Landry	Parent
Madame Émilie Laborde	Parent
Madame Nathalie Noël	Parent
Madame Julie Roussy	Parent
Madame Alexandra Leduc	Enseignante
Madame Karine Beaudoin	Enseignant
Monsieur Nicolas Turcotte	Représentant de la communauté
Madame Jennifer Ten Eyck	Personnel de soutien
Madame Annie Orichefsky	Directrice

ABSENCES :

Madame Bénédicte Décary	Parent
Madame Julie Caron	Parent

1. MOT DE BIENVENUE

Annie Orichefsky souhaite la bienvenue à tous les membres et partage son parcours professionnel.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

CÉ-25/26 - 001

La directrice, Annie Orichefsky accueille les membres, vérifie le quorum et déclare la séance ouverte à 16 h 02. Bien qu'elle prenne officiellement ses fonctions de directrice à partir du 1er juillet, elle commence déjà à gérer certains dossiers administratifs pour l'école Notre-Dame-de-Montjoie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. NOMINATION DU SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

CÉ-25/26 - 002

Annie Orichefsky propose que Jennifer Ten Eyck soit la secrétaire lors de cette séance. Elle est appuyée par tous. Jennifer Ten Eyck accepte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CÉ-25/26 - 003

Julie Roussy propose que l'ordre du jour de la séance soit adopté tel quel. Elle est appuyée par Martine Landry.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 AVRIL 2026

CÉ-25/26 - 004

Annie Orichefsky fait la lecture de procès-verbal au tableau interactif, car elle n'avait pas été incluse dans l'envoi par courriel.

Martine propose que le procès-verbal soit adopté tel quel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

Annie Orichefsky indique que tous les points de suivi sont inclus dans l'ordre du jour.

Christine Rodrigue-Lecours précise quant à elle qu'un montant de 675 \$ est prévu pour les groupes multiniveaux. Jennifer Ten Eyck confirme qu'un montant de 675 \$ a bien été reçu par groupes multiniveaux.

7. DÉTERMINER LE NOMBRE DE REPRÉSENTANTS AU CÉ 26-27

CÉ-25/26 - 005

Annie Orichefsky présente un aperçu des membres responsables du conseil d'établissement pour l'année à venir, précisant qu'elle compte actuellement quatre parents et des substituts, et demande si les membres souhaitent conserver cette configuration.

Christine suggère qu'il y aurait en réalité cinq parents et quatre membres du personnel. Annie rappelle que quatre est le minimum requis, mais souligne la difficulté d'obtenir quatre membres du personnel. Les membres expriment leur désir d'avoir cinq parents.

Annie vérifie auprès des enseignantes si elles sont d'accord qu'il n'y en ait que deux, et Karine Beaudoin confirme être d'accord.

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Personne en poste en 2025-2026	Début du mandat	Fin du mandat
Christine Rodrigue Lecours	2024-09-01	2026-08-31
Martine Landry	2024-09-01	2026-08-31
Bénédicte Décary	2024-09-01	2026-08-31
Julie Roussy	2025-09-25	2027-08-31
Nathalie Noël	2025-09-25	2027-08-31

Christie Rodrigue-Lecours propose.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8. DÉTERMINER LA DATE DE L'AG DES PARENTS

CÉ-25/26 - 006

Annie Orichefsky indique qu'après une discussion avec une enseignante, l'assemblée générale est prévue pour le jeudi 27 août 2026, avec les rencontres de parents à 18 h et l'assemblée générale à 19 h, dans les locaux de l'école La Source, où nous serons relocalisés.

Nathalie Noël demande s'il serait possible de tenir l'assemblée à Racine, mais Karine Beaudoin explique que cela complique le transport du matériel (TNI, etc.) et, étant donné que deux nouvelles enseignantes seront présentes, il n'est pas possible de leur demander cela. Bien que ce ne soit pas idéal, cette organisation doit être ainsi. Annie précise qu'elle est désolée, mais qu'il s'agit d'une seule rencontre pour cette année, et que l'année scolaire suivante, il sera possible de la tenir à Racine. Tous les parents sont invités à y assister, et la disponibilité des places au CÉ seront également mentionnée.

Julie Roussy propose, elle est appuyée par Martine Landry.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

9. PLIV (REPORTÉ À L'AUTOMNE)

Annie Orichefsky informe que le plan de lutte contre la violence est reporté à l'automne afin de lui laisser le temps de le préparer. Il sera adopté à ce moment-là, car ni elle ni Daniel ne sont en mesure de le faire pour le moment.

10. PROCURES ET FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS (MODIFICATION)

CÉ-25/26 - 007

Jennifer Ten Eyck explique que les procures ont été autorisées lors de la dernière rencontre, mais depuis, il y a eu quelques changements. Nous connaissons maintenant l'enseignante qui prendra en charge le groupe de 5e-6e année, et elle souhaite demander des licences différentes ainsi que les cahiers d'exercices correspondants.

Pour la prochaine année scolaire, les cahiers seront « *Les irréductibles 5e année* » et

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

« *Les irréductibles 6e année* ». Tous les élèves de 5e année utiliseront le même cahier de mathématiques.

Martine propose la modification concernant la procuration pour les 5e-6e année, elle est appuyée par Julie Roussy.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

11. LICENCE – MODIFICATION 5^E-6^E ANNÉE

Jennifer Ten Eyck indique que le coût des licences sera légèrement plus élevé, d'environ 40 \$. Annie Orichefsky précise que cette dépense sera prise en charge par le budget de l'école.

12. AUTORISATION POUR LES SORTIES AUTOUR DE L'ÉCOLE 26-27

CÉ-25/26 - 008

Annie Orichefsky indique qu'à la fin de chaque année scolaire, elle fait une demande au conseil d'établissement pour obtenir l'autorisation de sortir de l'école dans un rayon prédéfini, ce qui nous permet de sortir dès la première journée scolaire de l'année suivante. Avec la relocalisation à Windsor pour la prochaine année scolaire, cela nous donnera la possibilité d'aller au parc ainsi qu'à la bibliothèque.

Les membres autorisent des sorties autour de l'école dans un rayon de 2 km.

Christine Rodrigue-Lecours propose cette autorisation, appuyée par Nathalie Noël.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

13. NORMES ET MODALITÉS

CÉ-25/26 - 009

Annie Orichefsky explique que c'est un document qu'elle présente chaque année et qu'elle a déjà envoyé par courriel. Elle mentionne que Jennifer s'occupera de la mise en page pour le rendre plus attrayant pour le début de l'année scolaire.

Elle en fait un aperçu, en soulignant notamment les parties qu'elle a modifiées, tel que les communications officielles. Annie indique également que la valeur des examens du ministère est de 20 %, et non 10 %, comme indiqué dans le document, une correction qui sera apportée prochainement. La mention du 10 % était temporaire, utilisée durant la période de la Covid. Elle précise aussi que, lorsqu'il y a des visites à l'école (par exemple, infirmière, Zoo, etc.), ils essaient, dans la mesure du possible, de ne pas planifier ces activités pendant les heures des spécialistes.

Christine Rodrigue-Lecours propose l'adoption des normes et modalités avec les changements inscrits, appuyée par Martine Landry.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

14. RAPPORT ANNUEL DU CÉ 25-26

Annie Orichefsky demande qui est la présidente. Julie Roussy lève la main. Annie lui explique qu'elle lui enverra l'information par courriel, mais qu'elle peut aussi la joindre si elle a des questions. Julie ajoute qu'elle pourra également se référer à Nicolas Turcotte.

Nicolas mentionne qu'il ajoute les procès-verbaux avec le rapport du président.

15. BUDGET

Annie Orichefsky présente le budget sur le tableau interactif, souhaitant faire preuve de transparence avec le Conseil d'Établissement. Elle précise que le fonds 1 et le fonds 2 sont à la discrétion de la direction, tandis que le CÉ a droit de décision que concernant le fonds 5.

Elle indique où il reste de l'argent et souligne que certains budgets peuvent être réaffectés à d'autres postes si nécessaire. Bien que certains postes soient en déficit, cela n'est pas inquiétant.

Christine Rodrigue-Lecours demande pourquoi l'aide alimentaire n'est pas incluse pour couvrir les collations des enfants, Annie répondant qu'il y a des projets en cours pour l'utiliser, comme pour la pizza, le traiteur, les collations ainsi que des fruits.

Le reliquat du fonds 5, à la discrétion de la direction, sera utilisé pour des sorties scolaires, entre autres.

Emilie Laborde demande ce qu'est le fonds des *Filles d'Isabelle*, et Jennifer Ten Eyck explique qu'il s'agit d'un fonds destiné à aider les élèves ayant des besoins spécifiques, tels que l'habillement.

16. RELOCALISATION

Karine Beaudoin informe que la visite de l'école la Source est prévue pour le lundi 15 juin, et que les parents sont invités à se joindre à nous pour midi.

Concernant le transport, l'heure d'embarquement du premier élève sera à 6 h 45 par l'autobus. Le départ en fin de journée de la Source est prévu à 15h25. Il n'y aura pas de récréation en après-midi afin de permettre un départ plus tôt et d'assurer que les élèves arrivent au centre communautaire pour 16h.

Annie Orichefsky mentionne avoir rencontré la municipalité aujourd'hui, et que la signature d'un contrat pour l'utilisation d'un espace pour le service de garde a été officialisée. Nicolas Turcotte demande s'il y a des enjeux avec la municipalité, et Annie explique qu'ils ont demandé une salle pour le rangement ainsi que la salle Miller, ce

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

qui a été accepté, ainsi que la possibilité d'utiliser la cuisine si besoin.

Annie confirme qu'un entrepreneur a été engagé pour réaliser les travaux, qui devraient débuter en septembre. Pendant les travaux, l'installation d'une toilette bleue pour les élèves sera mise à leur disposition à l'extérieur, afin d'éviter qu'ils entrent à l'intérieur à chaque fois, sauf en hiver où ils devront utiliser la salle de bain intérieure en raison des manteaux.

Nathalie Noël demande si l'entrepreneur est confiant que les travaux seront terminés pour le début de la prochaine année scolaire ; Annie n'a pas de confirmation précise, mais elle reste optimiste quant au respect des délais.

Julie Roussy demande s'il serait possible d'obtenir une carte repas pour les élèves afin d'éviter de préparer des lunchs, et Annie indique qu'elle contactera la COOP pour plus de détails.

17. SONDAGE POUR LES ÉLÈVES

Annie Orichefsky informe les membres que nous ne réaliserons pas de sondage sur la violence et l'intimidation auprès des élèves cette année. Cette démarche sera effectuée l'année prochaine.

18. PRINCIPE D'ENCADREMENT

Annie Orichefsky indique qu'il existe habituellement un document de principe d'encadrement présenté au Conseil d'Établissement avant l'adoption des procures scolaires, afin d'aider à mieux orienter les décisions. Cependant, puisque les procures ont déjà été autorisées, ce document sera présenté l'année prochaine, probablement vers le mois de février ou mars.

19. GRILLE-MATIÈRES

CÉ-25/26 - 010

Habituellement, elle est faite à l'automne. C'est ce qui détermine le nombre de minutes par matières. Elle présente le fichier avec les détails au TNI. Nous conservons la même grille-matières que l'année en cours.

Emilie demande ce que c'est CCQ : Culture et citoyenneté québécoises ce que Karine répond avec Annie.

Annie demande si cela convient aux membres. Les membres sont en accord.

Julie propose, elle est appuyée par Nathalie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20. PAROLE AUX MEMBRES

- **Direction** : Elle éprouve une grande satisfaction à fréquenter notre école et aspire à y demeurer quatre à cinq ans. Consciente des nombreux changements survenus, elle souhaite néanmoins pouvoir être présente sur le long terme. Elle explique qu'à chaque avril, elle doit soumettre ses préférences au centre de service, en indiquant ses options, telles que le primaire ou le secondaire, ou ses préférences pour un, deux ou trois écoles, par exemple. Cependant, ces choix ne sont pas toujours respectés, car le CSS peut parfois juger qu'une autre école offrirait un meilleur ajustement pour elle.
- **Personnel de soutien** : Jennifer sollicite l'autorisation des membres pour rédiger une lettre à un organisme en vue d'obtenir un soutien financier destiné à l'achat de collations santé pour les élèves. Elle précise que notre côte de défavorisation passerait de sept à six, ce qui pourrait entraîner la suppression de notre aide alimentaire dans le budget des prochaines années à venir. Annie demande si le Conseil d'Établissement est en accord avec cette démarche. Julie Roussy propose, appuyée par Christine Rodrigue-Lecours.
- **Parents** : Nicolas indique que nous disposons de la possibilité de collaborer avec la cuisine du CPE pour la préparation des repas du midi. Une fois installée dans la nouvelle école, cette option devra faire l'objet d'une analyse approfondie afin de déterminer si l'intérêt des parents est suffisant pour la mettre en œuvre. Alexandra souligne que cette solution pourrait s'avérer particulièrement économique, étant donné qu'il s'agit d'un service à but non lucratif bénéficiant d'un soutien financier accru de la part du gouvernement.
- **OPP** : Lors du dîner prévu le 17 juin, Julie explique que le menu comprendra des hot-dogs accompagnés de salades, un chili végétarien, des fruits, un dessert maison, ainsi que des breuvages. Elle précise que cette année, la répartition des tâches a été mieux organisée, avec un accent sur l'utilisation de produits locaux, dans le but d'impliquer davantage les producteurs locaux. Elle exprime le souhait d'avoir accès à la cuisine ; Alexandra mentionne que c'est sa sœur, qui travaille à la municipalité, qui s'en occupe. Karine demande si l'OPP dispose de tout le matériel nécessaire, comme les assiettes, et elle confirme que tout sera en place. Le budget alloué est de 700 dollars. Jennifer confirme qu'elle aura besoin des factures en juin afin de préparer le budget. Julie a l'arche, où elle prévoit réaliser un montage pour prendre des photos, tandis qu'Alexandra vérifiera la disponibilité des tables en cas de pluie.
- **Enseignants** : Karine mentionne que Carole prendra sa retraite à la fin de l'année scolaire. Elle sollicite l'accord des membres pour lui offrir un cadeau, tel que des fleurs. Christine se demande si cette dépense peut être prise en charge à partir du budget de la direction. Jennifer précise que les fonds disponibles étant limités, cette décision devra être étudiée, et si les ressources financières s'avèrent insuffisantes, c'est le fonds 5 qui sera mobilisé.

21. CLÔTURE DE LA SÉANCE

CÉ-25/26 - 011

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, Martine Landry propose que la séance soit levée à 17 h 54. Elle est appuyée par Jennifer Ten Eyck.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Julie Roussy, présidente

Annie Orichefsky, directrice